

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17480**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble/programme grande école

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble (CCI de Grenoble) - Grenoble école de management (Grenoble EM)	Directeur de Grenoble école de management, Recteur de l'Académie de Grenoble

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier, 315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification possède les qualités managériales et humaines qui lui permettent d'exercer ses fonctions au sein des directions de grandes entreprises ou des PME /PMI. Il occupe des postes à haute responsabilité et est à même de travailler dans un environnement international.

Le titulaire de la certification :

- possède les connaissances, outils et concepts généraux de gestion, et est capable de les utiliser afin de proposer des solutions intégrées à une problématique de gestion ;
- est capable de s'adapter, d'évoluer et de coopérer dans un environnement international et dans des cultures différentes ;
- prend en considération les conséquences humaines, sociales et environnementales des décisions et pratiques de gestion ;
- possède les connaissances et compétences nécessaires au management de la technologie, de l'innovation et des changements organisationnels induits ;
- possède les compétences nécessaires pour un usage pertinent des systèmes d'information ;
- sait communiquer de façon efficace ;
- possède un esprit critique et des compétences de résolution de problèmes ;
- est capable de travailler de façon efficace et constructive en groupe ;
- possède des capacités de leadership.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification exercent leurs fonctions principalement au sein de grands groupes ou de PME/PMI en France et à l'international. Ils exercent principalement dans les secteurs du commerce et de la distribution, dans les services financiers et assurances, dans le conseil et les technologies de l'information.

Les certifiés exercent notamment les activités suivantes :

responsable d'affaires, ingénieur d'affaires, responsable administratif ou financier, chef de produit, chargé d'activité marketing, auditeur, consultant, chargé de communication, acheteur, chargé de ressources humaines.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

Réglementation d'activités :

Sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A l'issue d'une classe préparatoire ou d'une formation universitaire de niveau Bac+2, la certification s'obtient après 6 semestres de formation.

A l'issue d'une formation universitaire de niveau Bac+3, la certification s'obtient après 4 semestres de formation.

Les principales composantes de la certification sont :

1. L'acquisition et la maîtrise des fondamentaux de gestion ;
2. La découverte et l'apprentissage d'une spécialisation grâce à un large choix de parcours et de modes d'enseignement ;
3. La transversalité au travers de la période de synthèse ;
4. L'application en entreprise ;
5. Une expérience internationale.

Le contrôle des connaissances est effectué soit par un contrôle continu, soit par des examens finaux, soit par les deux. Le stage de fin d'étude fait l'objet d'un mémoire et d'une présentation orale.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
En contrat d'apprentissage	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
Après un parcours de formation continue	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
En contrat de professionnalisation	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
Par candidature individuelle	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Bulletin officiel du 23 juillet 2009
arrêté du 2-7-2009 ESR - DGESIP

Vu code de l'éducation, notamment ses articles L. 443-2 et L. 641-5 ; décret n° 99-747 du 30-8-1999 modifié, notamment son article 2 - 4° - 1er alinéa ; décret n° 2001-295 du 4-4-2001 modifié ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 30-8-2006 et du 1-10-2007 ; arrêtés du 18-6-2004, du 24-2-2005 et du 20-4-2007 ; arrêté du 2009 ; avis de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion du 29-9-2008, du 20-11-2008, du 15-12-2008, du 19-1-2009, du 27-3-2009, du 11-5-2009 et du 5-6-2009 ; avis du CNESER du 15-6-2009.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 4 novembre 1985 paru au Journal officiel du 9 novembre 1985 Autorisation à l'Ecole supérieur de commerce et d'administration des entreprise de Grenoble à délivrer un diplôme visé par le ministre de l'Education nationale.
renouvellement le 23 juillet 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

700 certifiés par an
<http://www.grenoble-em.com>

Autres sources d'information :

www.grenoble-em.com

Lieu(x) de certification :

Grenoble Ecole de Management
12 rue Pierre Sémard - BP 127
38003 Grenoble Cedex 01

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Arrêté du 4 novembre 1985 paru au Journal officiel du 9 novembre 1985 Autorisation à l'Ecole supérieur de commerce et d'administration des entreprise de Grenoble à délivrer un diplôme visé par le ministre de l'Education nationale